

Barème 2024 - En vigueur au 01/01/2024

Honoraires de transaction

Honoraires à la charge de l'acquéreur

- Cave/garage/parking/grenier/cellier : forfait 1 200 € TTC
- Pour les biens, autres que ceux-cités-ci-dessus :

➤ Prix de vente inférieur à 20 000 €	forfait 1 200 € TTC
➤ Prix de vente entre 20 001 € et 100 000 €	8 % TTC

- Prix de vente entre 20 001 € et 100 000 € 8 % LTC
 Prix de vente entre 100 001 € et 200 000 € 6 % TTC
- Prix de vente entre 100 001 € et 200 000 € 6 % TTC
 Prix de vente entre 200 001 € et 400 000 € 5,50 % TTC
- ➤ Prix de vente au-delà de 400 001 € 5 % TTC

Liste des documents à fournir pour le vendeur :

- Copie de la pièce d'identité du propriétaire ou du gérant (SCI)
- Copie de l'attestation de propriété ou acte de propriété correspondant aux lots
- Titre(s) de propriété antérieur(s) qui serai(en)t en votre possession
- Copie du dernier avis de taxes foncières
- Copie du dernier décompte de charge de l'immeuble
- Copie du règlement intérieur
- Si le bien est hypothéqué, joindre le tableau d'amortissement du prêt en cours et les coordonnées de la banque à rembourser (n° du prêt ainsi que l'agence)
- Si le bien est loué, copie du bail en cours
- Si le bien a déjà été loué, dernier bail et copie de la lettre de congé du locataire ou du propriétaire
- Liste des travaux effectués depuis moins de 10 ans (remettre les factures des entreprises et des matériaux faisant ressortir la TVA, le contrat d'assurance dommage)
- Liste des travaux effectués par le vendeur lui même
- Le dossier des diagnostics techniques complet

WWW.LROUXIMMOBILIER.FR

Tél: 04.90.86.50.03 Fax: 04.90.82.96.19 1 rue HENRI FABRE 84000 AVIGNON